

Cheminement continu avec Renfort (CC-R)

CLIENTÈLE

Chaque classe accueille des groupes d'élèves hétérogènes tant au niveau de l'âge que des acquis. La classe CC-R est une variante des classes de cheminement continu au secondaire et accueille des élèves ayant de 12 à possiblement 21 ans s'ils sont reconnus élèves handicapés.

CARACTÉRISTIQUES

Les élèves présentent généralement une déficience intellectuelle légère associée ou non à un handicap ou à un trouble de comportement. Certains élèves présentent une déficience intellectuelle moyenne à sévère (code 24) et d'autres présentent un retard très important sans déficience intellectuelle diagnostiquée.

Ces élèves peuvent présenter des difficultés au niveau du traitement de l'information, de la gestion des émotions, des apprentissages et du comportement. Les besoins et les caractéristiques des élèves varient selon la composition du groupe.

Tous les élèves sont en bulletin modifié.

Quelques manifestations possibles :

- Difficultés marquées d'adaptation à la vie scolaire
- Difficultés à s'ajuster aux stimuli de l'environnement
- Difficultés à se repérer dans le temps et dans l'espace
- Difficultés à accomplir les tâches scolaires normalement proposées aux élèves de leur âge
- Difficultés à entrer en relation avec les pairs ou les adultes
- Difficultés à produire et à comprendre les messages
- Disponibilité variable aux apprentissages et aux interventions selon la compréhension, l'état émotif et la charge sensorielle
- Difficultés à traiter l'information

Les besoins :

- Un environnement sécurisant
- Apprendre et pratiquer les règles sociales
- Des routines
- Des repères visuels
- Du soutien et des adaptations pour réaliser les situations d'apprentissage et d'évaluation

OBJECTIFS DE LA CLASSE

Développer :

- L'autonomie
- Des habiletés sociales
- Des habiletés relatives à la communication
- Les habiletés nécessaires au fonctionnement de la vie de groupe

EXEMPLES D'APPROCHES PRÉCONISÉES

- Démarche d'analyse fonctionnelle du comportement
- Renforcement des comportements souhaités
- Enseignement individuel, de sous-groupe et de groupe
- Enseignement explicite

ENSEIGNEMENT

- Tout comme pour la classe ordinaire, l'enseignement en classe spécialisée doit respecter les encadrements et les règles prévues pour le temps d'enseignement et l'application des programmes de formation.
- Un enseignement de qualité tenant compte des approches probantes doit être mis de l'avant pour favoriser la réussite éducative de tous les élèves.

ASPECTS ORGANISATIONNELS

Les ratios

Au secondaire
Moyenne 16

Maximum 20

(Convention collective du personnel enseignant 8-8.04)

Personnel rattaché à ce type de regroupement

- Enseignante ou enseignant
- TES et PEH
- Professionnelle ou professionnel de l'école en soutien selon l'organisation des services complémentaires de l'école
- Conseillère ou conseiller pédagogique en soutien